



**ObsCi**  
Observatoire  
des Criminalités  
Internationales

# « MEXICANISATION », « NARCOS », « CARTELS » : RETOUR SUR DES EMBALLEMENTS POLITICO-MÉDIATIQUES RELATIFS AUX TRAFICS DE DROGUES EN FRANCE

**Margaux Ertzbischoff** / Diplômée d'IRIS Sup' en Géopolitique et prospective  
**Michel Gandilhon** / Membre du conseil d'orientation scientifique de l'ObsCi

Octobre 2025



## PRÉSENTATION DES AUTEURS



**Margaux Ertzbischoff** / Diplômée d'un double Master 2 en Géopolitique et Administration publique

Diplômée d'un double Master 2 en Géopolitique et prospective à l'IRIS Sup' et en Administration publique à l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de Brest, elle a soutenu un mémoire de fin d'études intitulé « Vers une "mexicanisation" de la France ? Études des représentations et dynamiques criminelles entre la France et le Mexique ».



**Michel Gandilhon** / Membre du conseil d'orientation scientifique de l'ObsCI

Expert associé au pôle sécurité-défense du Conservatoire national des Arts et métiers (CNAM), il est membre du conseil d'orientation scientifique de l'ObsCI, et auteur en 2011 aux éditions les Nuits rouges de *La Guerre des Paysans en Colombie*, en 2023, de *Drugstore, drogues illicites et trafics en France* aux éditions du Cerf. En 2024, avec Gaëtan Gorce et David Weinberger, il a coordonné *Géopolitique du crime organisé* aux éditions Eyrolles.

---

## PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire des criminalités internationales (ObsCI) a pour objectif d'étudier et d'analyser en toute indépendance les différents champs des criminalités internationales en appréhendant les problématiques sécuritaires dans leur globalité, en intégrant ses enjeux pour nos sociétés et leurs effets sur les politiques publiques en France comme à l'international. Ses axes d'intervention se concentrent en particulier sur les trafics illicites, la criminalité financière et la corruption, la délinquance, la criminalité environnementale et sanitaire, ainsi que la cybercriminalité.

En mobilisant à la fois des chercheurs et des praticiens de différents pays, l'ObsCI produit des analyses indépendantes qui intègrent leurs incidences économiques, politiques, diplomatiques, sociales, territoriales, étatiques et in fine militaires, dont les interrelations constituent précisément sa géopolitique. Il a pour objectif d'alimenter les débats publics de manière constructive, ainsi que d'accompagner les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les professionnels et les entreprises sur ces sujets.

Il est dirigé par **Gaëtan Gorce**, chercheur associé à l'IRIS, membre honoraire du Parlement, **Nathalie Le Rousseau-Martin**, chercheuse associée à l'IRIS, et **David Weinberger**, chercheur associé à l'IRIS, sociologue.



@ObsCrim

Depuis cinq ans environ, le débat public autour de la question des trafics de drogues illégaux en France est caractérisé notamment par une inflation sémantique structurée autour du néologisme « mexicanisation » et du préfixe apocopique « narco », tandis que le terme « cartel » est de plus en plus utilisé pour qualifier les organisations criminelles. Loin d'être le monopole d'une médiasphère, dont les propensions aux emballements sont bien connues, le recours à ce lexique est également le fait des plus hautes autorités politiques et judiciaires de la République française. Il est dès lors intéressant dans ce contexte d'essayer de penser ces mots dont on affuble la réalité, d'identifier leur provenance et de déceler les stratégies de ceux qui en usent et, parfois, en abusent. Non par une sorte de purisme ou une volonté de minimiser la gravité de la situation en France, mais par une tentative de la comprendre de la manière la plus pertinente et d'y poser des mots appropriés.

## ÉMERGENCE D'UN REGISTRE

Le substantif « mexicanisation » apparaît dans les années 1920 au Mexique. À l'époque, il n'est pas connoté négativement. Au contraire. Loin d'évoquer les « cartels » et la violence criminelle, il s'inscrit alors dans les débats politico-économiques qui suivent la révolution mexicaine pour y décrire la volonté d'un pays de reprendre le contrôle de ses secteurs stratégiques, jusque-là dominés par des capitaux étrangers<sup>1</sup>. Il est synonyme de « nationalisation ». Il connaît dans les années 1960, marquées par l'idéologie tiers-mondiste, un regain de vigueur. On parle alors de « taux de mexicanisation » pour désigner l'intégration croissante de produits mexicains dans le segment de la chaîne de valeur<sup>2</sup> présente sur le sol national. Dans les années 1980, le terme connaît une première inflexion en qualifiant l'évolution démographique et culturelle d'un territoire sous l'effet de l'immigration mexicaine<sup>3</sup>. Autrement dit, la « mexicanisation » désigne une transformation mesurable dépourvue des connotations sécuritaires et anxiogènes qu'elle portera plus tard. L'expression, sous son acception actuelle, commence à émerger médiatiquement dans les années 2010. Elle est utilisée notamment par le pape François, lors d'une visite en Argentine en 2015<sup>4</sup>, au cours de laquelle il s'inquiète de l'extension possible du chaos mexicain à d'autres pays latino-américains. Bien évidemment, il n'existe pas de définition consacrée du néologisme, mais au vu du contexte dans lequel il est utilisé, on peut dire qu'il désigne la brutalisation à l'œuvre dans une société marquée par la violence homicide, la barbarie et la corruption, engendrées

<sup>1</sup> « Les principales productions minières, » *Le Monde diplomatique*, mars 1964.

<sup>2</sup> « Dina et la régie Renault », *Le Monde diplomatique*, mars 1964

<sup>3</sup> Jean Revel-Mouzoz, « La frontière Mexique-Etats-Unis, mexicanisation ou internationalisation », *Pluriel*, n°30, août 1982.

<sup>4</sup> « Le pape froisse ses ouailles au Mexique et en Argentine », *Le Monde*, 25 février 2015.

par l'activité de groupes criminels surpuissants. On parlait auparavant de « colombianisation » pour désigner la puissance des cartels de Medellín ou de Cali et leur capacité à défier l'État, l'on parlera désormais de « mexicanisation ». La notion se charge d'un pouvoir métaphorique universel, servant à qualifier l'exportation d'un « modèle criminel ». L'idée d'une « mexicanisation » s'est ainsi construite par la conjonction d'un contexte marqué par la violence des cartels mexicains et d'un cadrage médiatique et politique local fortement dramatisé. En France, la thématique de la « mexicanisation » apparaît, ou au moins devient nettement plus visible, au cours de l'année 2021. Plus précisément pour décrire la situation à Marseille, caractérisée par des règlements de comptes sanglants accompagnés d'actes de barbarie (démembrements, immolation par le feu, tortures, etc.). Le quotidien *Le Monde* décide de consacrer sa une en reprenant dans son titre les propos de policiers marseillais qui évoquent une « dérive à la mexicaine »<sup>5</sup>. Marseille qui était traditionnellement (et à tort) comparé à Chicago<sup>6</sup> monte d'un cran pour s'approcher du Mexique. De la « dérive » à la « mexicanisation », le pas sera rapidement franchi ensuite par les médias et les politiques. Le contexte le permet. L'année 2023 est à Marseille l'année la plus sanglante jamais observée en termes de règlements de comptes avec près de 50 morts et une centaine de blessés, tandis que, sur le plan national, aucune zone du territoire ne semble épargnée par l'emprise des trafics de drogues. De plus, le recours à tueurs à gages, parfois très jeunes, n'est pas sans rappeler les contextes colombien ou mexicain avec leurs *sicarios* recrutés dans les gangs juvéniles<sup>7</sup>. En 2024, le procureur de Marseille, Nicolas Bessone, parle de « mexicanisation de la criminalité » devant la commission d'enquête du Sénat<sup>8</sup> sur le « narcotrafic ». Prononcés par un haut magistrat, ces mots marquent les esprits et sont immédiatement repris par certains médias français et plusieurs responsables politiques. Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau par exemple, en fait un véritable *leitmotiv* politique, évoquant dans un premier temps un « risque de mexicanisation » puis une France « en voie de mexicanisation<sup>9</sup> ». En parallèle, le terme « narco » commence à s'imposer de plus en plus dans les discours, qu'ils émanent des forces de l'ordre, de la justice et des mondes politique et médiatique.

<sup>5</sup> « Règlements de comptes à Marseille : “une dérive à la mexicaine”. » *Le Monde*, 6 mai 2021.

<sup>6</sup> A Chicago, chaque année la guerre des gangs est responsable de la mort de centaines de personnes. Voir « Marseille, capitale du futur », *Swaps*, 105-106, 2023.

<sup>7</sup> Jean-Michel Décugis, Vincent Gautronneau et Jérémie Pham-Lê, « Tueurs à gages », Flammarion, 2024.

<sup>8</sup> Gaëtan Gorce, « Le rapport du Sénat sera-t-il suivi d'effets ? », ObsCI, IRIS, 2024.

<sup>9</sup> « Fusillade à Poitiers : Bruno Retailleau dénonce la “mexicanisation” de la France face à l'ampleur du narcotrafic, » *JDD*, 1 novembre 2024.

L'utilisation de l'apocope « narcos » pour désigner des trafiquants de drogues<sup>10</sup> et qualifier des États s'est développée en Amérique latine, et singulièrement en Bolivie et en Colombie, durant les années 1970 et au début des années 1980. Depuis, le terme a été popularisé à travers le monde notamment à travers la culture populaire et le divertissement de masse. L'expression « narcotrafic » apparaît dans la presse française dans les années 1980. Dans le quotidien *Le Monde*, par exemple, elle surgit la première fois dans son édition du 21 décembre 1985 dans un article de son correspondant en Amérique du Sud consacré à la situation en Colombie<sup>11</sup>. Alors que jusqu'à une date récente, le terme est utilisé pour décrire certaines réalités propres à l'Amérique latine, ce n'est plus le cas aujourd'hui puisque l'on assiste à une véritable « pyrotechnie rhétorique » de néologismes organisés autour du préfixe « narco » — « narco-cités », « narchomicides », « narco-racailles », « narcoterroristes », « narco-enclaves », « narco-corruption », « narco-capitalisme » — pour qualifier certains phénomènes attachés aux activités criminelles. Dans ce contexte, émerge de plus en plus l'idée que la France pourrait devenir à plus ou moins longue échéance, un « narco-État ». En 2022, un rapport de la Délégation parlementaire au renseignement, du Sénat devant la rapide montée de l'économie des drogues en France évoque même cette perspective<sup>12</sup>. Là aussi, le terme « narco-État » relève du registre lexical à l'œuvre dans l'Amérique latine des années 1980 où émergent les trafics de cocaïne. Il serait apparu pour qualifier l'État bolivien dirigé par le gouvernement du général Luis García Meza et de son ministre de l'Intérieur Luis Arce Gómez, très impliqué dans l'exportation de cocaïne vers les États-Unis. À peu près à la même époque émerge le terme « cartels », qui va connaître une grande postérité. Il est utilisé, semble-t-il, la première fois en 1982, dans un rapport de l'agence fédérale antidrogues américaine, la DEA. Il désigne une nébuleuse d'organisations criminelles investies dans le trafic de cocaïne dans le département d'Antioquia en Colombie. En 1986 et en 1988, le terme est repris par la Justice et le Sénat américain dans un acte d'accusation contre des trafiquants colombiens, puis dans un rapport consacré à l'organisation, implantée à Medellin, dirigée par Pablo Escobar. Il provient du champ de l'économie et désigne une entente entre des entreprises opérant dans un même secteur d'activité afin de limiter la concurrence en fixant les prix de vente et d'achat ou en contingentant les quantités produites ou la répartition des marchés publics. Ce terme est plutôt critiqué par les spécialistes du crime organisé, notamment parce les entités en cause

<sup>10</sup> « Narco » est l'apocope de narcotique — dérivé du grec ancien *narkôtikos* construit à partir "de *narkê* qui signifie « sommeil » ou « torpeur » dans la langue d'Homère — un adjectif qui désigne la propriété d'endormir et qui en est venu à qualifier des substances légales ou illégales tels l'opium, la morphine ou l'héroïne. Or cette utilisation est à plusieurs égards très contestable, puisque qualifier de « narcos » des trafiquants de cocaïne, de crack ou encore de stimulants synthétiques est une aberration, ces substances étant tout sauf des narcotiques.

<sup>11</sup> Voir l'article de Yann Bouchez dans *M, magazine* du 8 mars 2025.

<sup>12</sup> Gaëtan Gorce, « Développement du crime organisé en France : un état des lieux de la Délégation parlementaire au renseignement », ObsCI, IRIS, mars 2024.

ne sont pas en capacité à l'époque de réguler véritablement les prix<sup>13</sup>. Réserve de prime abord aux organisations criminelles latino-américaines, le terme fait à son tour son entrée dans le registre lexical politico-médiatique pour qualifier certaines bandes criminelles françaises. On assiste dès lors à un basculement intéressant d'un registre empruntant à la situation en Italie à celle ayant dorénavant cours au Mexique. Ce que l'on qualifiait par exemple de « mafia » des cités devient insensiblement « cartel ». Là aussi dans cette évolution, la situation à Marseille est déterminante. Ainsi, la DZ Mafia, impliquée largement dans la vague sans précédent de règlements de comptes de l'année 2023, serait en voie de cartellisation : « La DZ Mafia est un cartel au sens que c'est bel et bien une entente, une fédération d'associations criminelles, ce qui permet à d'autres d'obtenir de sa part, selon les cas, un appui logistique avec fourniture de main-d'œuvre, un soutien ou un simple "laisser-faire" tant qu'il n'y a pas d'opposition d'intérêts<sup>14</sup> ». En 2024, des journalistes de *La Provence* lance une série de podcasts sur la genèse et le développement des trafics de drogues dans la cité phocéenne, intitulé significativement « Cartel nord ».

## DES COMPARAISONS DOUTEUSES

« Mexicanisation », « narcos », « cartels », la France est désormais dotée de toutes les caractéristiques de l'État failli ou en voie de l'être. Pourtant, il est à craindre que l'inflation de ces termes dans le discours public ne rende pas compte des réalités et ne cède à une dramatisation bien ou mal intentionnée. Tout d'abord parce que les phénomènes en cause ne se situent pas au même degré d'intensité dans les deux pays. Depuis 2006, quand le président nouvellement élu Felipe Calderon lance sous la pression des États-Unis l'offensive contre les cartels, près de 500 000 personnes sont mortes au Mexique du fait d'un homicide intentionnel, plus de 55 000 sont portées disparues, tandis que les affrontements ont provoqué le déplacement de centaines de milliers d'autres<sup>15</sup>. Si tous ces morts ne sont pas imputables aux « cartels » ou aux forces légales et illégales qui les combattent, il n'en reste pas moins que le nombre de victimes le plus élevé se situe dans les zones de tension où les conflits entre bandes criminelles sont les plus âpres. Singulièrement les espaces stratégiques où passent les flux de marchandises illégales, comme les villes frontalières, Tijuana, Ciudad Juarez, ou les ports des côtes Pacifique et du Golfe du Mexique, sont les plus marqués. En 2023, c'est l'État du Colima, situé sur la côte Pacifique, où une guerre entre les cartels de

<sup>13</sup> Mathieu Verboud, Christophe Bouquet, *Narcotrafic, le poison de l'Europe*, La Découverte, 2025.

<sup>14</sup> « La DZ Mafia, une PME de la drogue devenue un label criminel aux ambitions mafieuses », *Le Monde*, 15 octobre 2024.

<sup>15</sup> Council on Foreign relations, *Mexico 's long War : Drugs, Crime ans the Cartels*, 2025.

Sinaloa et de Jalisco Nouvelle Génération (CJNG) pour le contrôle du port de Manzanillo est toujours en cours, qui affichait le taux d'homicides le plus élevé du pays. Cette année-là, le Mexique a enregistré 32 252 homicides, soit un taux de 24,86 pour 100 000 habitants, dont près des deux tiers sont directement liés au crime organisé. La France, de son côté, avec près d'un millier d'homicides dont 85 morts à la suite de règlements de compte, est à des années-lumière du Mexique<sup>16</sup>. En 2024, le taux d'homicides pour 100 000 habitants oscillait entre 23 et 25 au Mexique contre 1,5 en France. En outre, contrairement à ce qui est dit, la France a connu dans son histoire des vagues de règlements de comptes plus sanglantes encore que ces dernières années. Au début des années 1980, le nombre de victimes était plus élevé qu'aujourd'hui. C'est d'ailleurs l'année 1983 avec 184 victimes (110 en 2024) qui reste de ce point de vue, et de loin, la plus meurtrière<sup>17</sup> de ces cinquante dernières années.

En termes d'implantation territoriale, les phénomènes sont également sans commune mesure. Puisant leurs racines dans une histoire remontant au début du XX<sup>e</sup> siècle, composés de clans puissants appartenant singulièrement à la bourgeoisie rurale, les organisations criminelles compteraient dans leurs rangs près de 175 000 membres, tandis que leur puissance financière atteindrait plusieurs dizaines de milliards de dollars. En 2021, selon les estimations du Crisis Group, un organisme indépendant, les organisations criminelles opéraient dans près de 30 % des 2 500 municipalités du pays contre 11 % en 2010<sup>18</sup>. La campagne électorale des municipales, qui avait lieu pendant les dernières présidentielles, remportée par Claudia Sheinbaum, a vu 25 candidats assassinés. Dans certains États, on peut même parler, au vu du nombre d'anciens gouverneurs en fuite, d'hybridation entre le crime organisé et les pouvoirs locaux. Les problèmes, bien réels, liés à la corruption en France et à l'influence des bandes criminelles sur les municipalités ou les services publics, sont bien loin d'atteindre ces niveaux, non plus que ceux s'exerçant au plus haut niveau de l'État. Le Mexique est secoué à intervalles réguliers par des scandales révélant les complicités existantes entre certaines fractions du pouvoir et le crime organisé. Le dernier en date, qui a éclaté en septembre dernier, implique certains hauts gradés du corps d'élite de la Marine, des agents des douanes, des entrepreneurs, et concernerait l'organisation d'une contrebande d'hydrocarbures portant sur des milliards de dollars. Il fait suite au scandale concernant Adan Augusto Lopez — ancien ministre de l'Intérieur de M. Lopez Obrador et leader de Morena au Sénat — quand il était gouverneur de l'État du Tabasco, à qui il est reproché d'avoir couvert l'activité de ses services de sécurité dans divers trafics. Mais l'affaire la plus retentissante reste

<sup>16</sup> SSMSI, bilan statistique 2023, ministère de l'Intérieur.

<sup>17</sup> Etat 4001.

<sup>18</sup> *Crime in pieces: The effects of Mexico's War on Drugs wars, explained*, Crisis Group, 2024.

celle attachée à la figure de Genaro Garcia Luna, ancien responsable de la Sécurité publique entre 2006 et 2012, extradé aux États-Unis et condamné en 2024 à 38 ans de prison pour complicité avec le cartel de Sinaloa.

En 2013, le dictionnaire de géographie humaine de l'Université d'Oxford proposait une définition du « concept » de narco-État dont on voit bien que s'il s'applique parfaitement au Mexique, est encore loin de décrire la réalité qui prévaut en France : « État-nation dont le gouvernement, le système judiciaire et l'armée ont été efficacement infiltrés par les cartels de la drogue, ou dans lequel le commerce illégal de la drogue est secrètement géré par des éléments du gouvernement. Ce terme peut également désigner une région sous le contrôle du crime organisé à des fins de production ou de trafic de drogue, où l'autorité politique légitime est absente<sup>19</sup> ».

## CONCLUSION

Le discours politico-médiatique en France sur la criminalité connaît, depuis environ cinq ans, une inflexion majeure, marquée par le recours à un registre lexical empruntant à l'univers latino-américain. Ce tournant se nourrit bien sûr de phénomènes bien réels tel que le renforcement des milieux criminels liés à la forte croissance du marché des drogues, à une violence qui a atteint à Marseille en 2023 des niveaux inédits, à des phénomènes de corruption et, surtout, à une impuissance de l'État à les conjurer. La « mexi-narcotisation » de la France constitue ainsi le révélateur d'une angoisse condensant dans une série de signifiants la peur d'un basculement criminel incontrôlable. Une angoisse qui ne fait que prospérer dans un contexte de crises multiples — politique, économique et sécuritaire — que traverse la société française. Il n'en reste pas moins que les parallèles établis entre la France et le Mexique — fondés sur le triptyque « mexicanisation », « narcos », « cartels » — relèvent d'une rhétorique catastrophiste s'inscrivant aussi dans une logique de communication, émanant d'une pluralité de milieux, obéissant à des attendus qui leur sont propres et où s'entrecroisent plusieurs temporalités. Celle des médias, qui fonctionne sur la dramatisation ; celle des professionnels de terrain (policiers, gendarmes, magistrats, élus, etc.) qui vise à alerter ; et celle propre au politique dont les motivations sont certainement plus ambiguës. Singulièrement quand elles émanent des sphères gouvernementales, qui y voient un moyen paradoxal de conjurer des déficiences à l'œuvre depuis une trentaine d'années par la création d'un monstre tentaculaire

---

<sup>19</sup> Oxford Dictionary of Human Geography, Oxford University Press, 2013.

: le narcotrafic mexicanisant le pays, menaçant la République, et qui pourrait la transformer — qui sait ? — en « narco-État ».

# L'expertise stratégique en toute indépendance



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

[contact@iris-france.org](mailto:contact@iris-france.org)

[iris-france.org](http://iris-france.org)



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.